



## AMBITION BIO 2017 BASSE-NORMANDIE



### REGARD SYNTHETIQUE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AUJOURD'HUI

Quelle est votre analyse de la dynamique de développement de l'agriculture biologique dans votre région au cours des dernières années ? Quels sont les facteurs qui ont permis cette dynamique ? Quels sont les principaux freins au développement de l'agriculture biologique dans votre région ?

La Basse-Normandie se situe dans la moyenne des régions françaises pour ce qui est de l'extension de l'AB. Comme en France, une période dynamique de conversion vient d'être accomplie ; néanmoins la BN n'est pas dans les régions les plus dynamiques.

L'orientation reste le reflet des productions régionales traditionnelles : élevage bovin (lait et viande), puis céréales, maraîchage et fruits (pommes à cidre). Les filières produits laitiers et bovin viande sont les plus développées ; de plus, Normandie Viande Bio a contribué au démarrage d'une filière nationale en GMS (cf. questionnaire Structuration des filières). Par contre, la filière légumière est en retrait par rapport au potentiel régional.

On peut relever que cela vient du fait de l'implication, ou non, des acteurs de la filière dans le développement de l'AB. Par contre, en légumes, les OP en place ne se sont pas réellement engagées sur cette voie. Le réseau AB (Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques, Groupements départementaux, InterBio Normandie) regrettent que les organisations institutionnelles (Chambres, ...) se limitent à accompagner le mouvement sans jouer un réel rôle moteur. Est souvent mentionnée la passivité, voire la méfiance ou l'hostilité des milieux conventionnels de l'agriculture envers l'AB

Deux types de raisonnement peuvent être définis quant aux facteurs de développement de l'AB :

- le marché est le moteur essentiel. Dans cette perspective, il est nécessaire d'impliquer les transformateurs et les circuits de distribution supra-régionaux. La structuration des filières devient un enjeu essentiel, un consensus se dégage sur l'intérêt de la contractualisation dans ce cadre.
- d'autres mettent l'accent sur le rôle des pouvoirs publics : orientation de la production et de la consommation vers le bio par le biais de régimes fiscaux privilégiés et d'aides incitatives majorées.

Quelles sont les instances dans lesquelles se joue le développement de l'agriculture biologique dans votre région ? (agricoles et extra agricoles). Quelle est leur composition et leur mode de fonctionnement ?

La Région porte une attention particulière et constante au développement des productions de qualité, et plus récemment à celui des circuits courts, notamment dans le cadre de l'approvisionnement de la restauration des lycées. Dans ce cadre, l'AB est régulièrement accompagnée par la Région, aussi bien pour l'investissement matériel des exploitations et leur certification, que la structuration des filières et la promotion communication. Elle est partenaire de l'Etat dans les programmes d'expérimentation en filières végétales dans le cadre du CPER, sans que les projets AB y soient fortement représentés à ce jour.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie finance les actions de développement de l'AB et la formation des exploitants AB au travers de partenaires tels que les GABs, GRAB, InterBio Normandie.

Les chambres d'agriculture participent au développement de l'AB par l'accompagnement à l'installation, l'appui technique, la constitution de référentiels, des actions de communication vers les agriculteurs conventionnels ...

Coordination : un Conseil Normand de la Bio a été constitué en 2008, auquel participe le réseau bio et les chambres d'agriculture de Basse et Haute Normandie. Des conférences régionales bio ont été réunies de 2008 à 2010. Elles n'ont pas réellement joué un rôle de coordination ; ces instances apparaissant plutôt comme des lieux d'échanges et de réflexion.

Aussi, il n'a pas été possible à ce jour de mettre en place un véritable programme concerté de développement de l'AB, impliquant contractuellement les divers partenaires. Le réseau bio et les institutionnels agricoles se juxtaposent tant bien que mal, avec un minimum de concertation, mais pas de véritable coordination.

Les conférences régionales, mises en place à partir de 2008, ou les instances existantes en région, permettent-elles une coordination des acteurs et des actions satisfaisante ?

Cf. supra . Fin 2012, des initiatives ont été prises au sein du réseau bio, visant à structurer et mutualiser leurs moyens.

## REGARD PROSPECTIF SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : STRATEGIE POUR LES 5 ANNEES A VENIR

Quels objectifs à atteindre en 2017 peuvent être fixés pour votre région ?

A ce jour, l'AB représente 3,7% de la SAU régionale. Les réseaux bio se montrent résolument optimistes et estiment qu'un objectif de 15% n'a rien d'irréalisable. On peut noter une nette accélération des conversions sur les 3 dernières années; et le contexte économique actuel des exploitations, caractérisé par une très forte hausse des intrants, est un élément favorable. Néanmoins, la crise économique des ménages appelle à la prudence, notamment dans la filière lait à l'équilibre au niveau national. Les représentants de l'agriculture conventionnelle sont plus réservés sur ces perspectives.

Quelles seraient les priorités retenues ?

Les avis sont partagés. D'aucuns considèrent qu'il faut mobiliser l'industrie de transformation pour viser le marché national, voire européen, sans trop administrer l'orientation des productions. Cependant une priorité, comme au niveau national, serait le développement significatif des grandes cultures, notamment pour l'alimentation animale. D'autres prônent une adéquation de la production aux besoins plus spécifiquement régionaux, insistant sur la proximité qui soutient une confiance durable du consommateur.

En fait, la Région souhaite prendre en compte tous les marchés, dans une logique de complémentarité des profils de productions, des transformations et des attentes des consommateurs.

## AXE 1 - DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

Intitulé de l'action	Public cible	Montant des aides engagé (détailler par partenaires financiers et par année)	Principaux résultats (points positifs/négatifs)
Conversion AB	Exploitants	2007/2008 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• MAAF 316 700</li> <li>• FEADER 45 200</li> <li>• Région 180 000</li> <li>• Agence Eau : 45 200</li> </ul> 2009 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• MAAF 955 800</li> <li>• FEADER 1 365 000</li> <li>• Région 273 000</li> <li>• Ag Eau 136 000</li> </ul> 2010 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• MAAF 793 800</li> <li>• FEADER 1 134 000</li> <li>• Région 170 000</li> <li>• Ag Eau 113 400</li> </ul>	70 dossiers 905 ha 166 dossiers 2 731 ha 393 dossiers 2 268 ha
Accompagnement conversion, installations et transmissions	Exploitants	Agence de l'Eau Seine Normandie <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 36 600</li> <li>• 2009 : 41 600</li> <li>• 2010 : 67 700</li> <li>• 2011 : 43 300</li> <li>• 2012 : 21 600</li> </ul>	Vise protection zones sensibles problématique eau.
Certification biologique (prise en charge 50% coût certification)	Expl. bio	Région BN : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 72 400</li> <li>• 2009 : 76 500</li> <li>• 2010 : 60 800</li> <li>• 2011 : 37 900</li> <li>• 2012 : 24 200</li> </ul>	Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 298</li> <li>• 304</li> <li>• 245</li> <li>• 161</li> <li>• 105</li> </ul>
Promotion AB, prospection candidats, études, accompagnements	Surtout exploitants	CASDAR : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2009 : 130 000</li> <li>• 2010 : 140 000</li> <li>• 2011 : 150 000</li> <li>• 2012 : 147 000</li> </ul>	Actions chambres (environ 3 ETP)
Accompagnements producteurs AB ( aide aux investissements spécifiques)	Exploitants AB	Région BN : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 502 000</li> <li>• 2009 : 256 000</li> <li>• 2010 : 242 000</li> <li>• 2011 : 303 000</li> <li>• 2012 : 132 000</li> </ul> Mêmes montants pour cofinancement FEADER	Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 151</li> <li>• 70</li> <li>• 67</li> <li>• 63</li> <li>• 41</li> </ul> (Rappel : 806 exp AB en BN)
Développement de la production bio (fonctionnement)	GRAB, Chambre	Région BN : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 130 000</li> </ul>	

organismes conseil)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2009 : 100 000</li> <li>• 2010 : 123 000</li> <li>• 2011 : 119 000</li> <li>• 2012 : 112 000</li> </ul>	
---------------------	--	--	--

## Aides aux producteurs

### Concernant les aides à la conversion et au maintien

Le dispositif actuel prévoit notamment des aides au soutien et des aides à la conversion. Ces dispositifs permettent-ils de répondre aux objectifs de développement de la production ? Précisez.

**Avis très divers. Les organismes bio souhaitent en général un relèvement du niveau des aides. D'aucuns préconisent un relèvement du niveau des aides et une pérennisation après la conversion.**

**Autre proposition : moduler dans le temps en relevant le niveau des deux premières années.**

Que pensez-vous du schéma des aides surfaciques actuelles (durée, modalités de versement, catégories, montants à l'hectare et par exploitation) ?

**Le seul critère surfacique paraît insuffisamment pertinent. Demande de définition d'une aide forfaitaire à l'exploitation, éventuellement modulable en fonction des UTA.**

**Souhait des organismes bio de prolonger l'aide à la conversion par une prime contractuelle au maintien en AB.**

**Demande de différenciation plus attractive en faveur des aides bio / autres dispositifs tels que MAET non bio.**

Estimez-vous qu'il est utile d'établir des priorités ou des complémentarités d'intervention (distinguer niveau national/régional) ? Si oui :

**Consensus sur le maintien d'un cadre national minimal, avec un financement Etat. Avis divers prônant une modulation régionale en fonction des filières pour tenir compte des spécificités locales.**

**Sur le plan territorial** : ciblage sur certaines zones ? Lesquelles (zones répondant à des enjeux environnementaux telles que les zones de biodiversités particulières, les aires d'alimentation de captage, les zones répondant à des enjeux de structuration de filières...)?

**Eventuellement surprime dans certaines zones (enjeux eau, péri-urbain...) avec un financement par les acteurs publics directement concernés. (Agence de bassin, communauté de communes...)**

**En réponse à des enjeux de développement ou de structuration de filière** : ciblage sur certaines filières ? Lesquelles (par exemple les filières encore émergentes et à développer comme les grandes cultures) ?

Une stratégie de filières est nécessaire au niveau national avec concertation régionale (vision globale des marchés) pour pérenniser les structurations régionales (cohérence de l'approvisionnement des marchés national et régional)  
→ réflexion nationale associant les Régions et interprofessions régionales avec une approche par filière (spécificités des productions régionales ; exemple : pas de vin et peu de fruits en Basse-Normandie).  
→ priorisation des actions éligibles aux aides publiques de structuration de filières en fonction des perspectives de débouchés, du potentiel de conversion et d'un objectif réduction des importations.

**En fonction de modes d'organisation des filières** (organisation de producteurs, contractualisation...)?

Dans le contexte mouvant actuel, il y a souhait de favoriser sous une forme restant à déterminer la contractualisation de la production.

A l'avenir, quelles évolutions pour ces dispositifs d'aides jugeriez-vous utiles (dégressivité, différenciation des montants, priorisation dans l'attribution des aides, introduction d'un critère de performance, démarche collective...)?

**Il se dégage un consensus pour la prise en compte du critère "contractualisation / démarche collective". D'aucuns intègrent dans le critère "performances" le niveau d'emploi généré.**

#### Concernant les autres dispositifs

D'autres dispositifs d'aides aux producteurs sont actuellement utilisés, notamment le crédit d'impôt, l'aide à la certification, l'exonération sur le foncier non bâti. Jugez-vous nécessaire de faire évoluer ces dispositifs ? Dans quel objectif et comment ?

#### Maintien.

Comment assurer la cohérence et l'articulation des dispositifs d'aides à la bio ? Doivent-ils relever d'une politique uniquement nationale, uniquement régionale, d'une articulation entre ces deux niveaux ? Par quels moyens ?

**Il est important de veiller à la cohérence nationale. Une modulation régionale pourrait en particulier prendre en compte les enjeux territoriaux (eau, biodiversité...) et de structuration de filières (cf. supra)**

**Une proposition de constitution d'un comité de suivi du plan bio qui pourrait aussi évaluer la cohérence avec les autres dispositifs.**

Comment assurer la cohérence entre ces dispositifs et les autres dispositifs d'aide (mesures agro-environnementales, intervention des agences de l'eau...)?

**Pour une bonne lisibilité quant au développement de la production AB, il est demandé une différenciation nette entre les aides à l'AB et les autres dispositifs**

#### Installation/transmission en bio

Y a-t-il des enjeux particuliers liés à l'installation / à la transmission des fermes bio ? Si oui précisez.

Problèmes généraux de l'installation en termes de coûts et de disponibilité du foncier. Nécessité que l'AB soit reconnue comme toute autre activité ou système de production tant par les financeurs que par les divers acteurs du développement agricole et rural.

Souhait unanime d'assurer au moins le maintien en bio des terres qui y étaient converties. Moyens : encouragement financier du cédant, utilisation des « outils » existants pour rapprocher les candidats à l'installation des cédants (SAFER, base de données...), priorisation des rétrocessions aux projets de candidats bio économiquement analysés. Créer obligation réglementaire pour les SAFER de rétrocéder prioritairement les terres bio à des candidats bio.

Par ailleurs, se manifeste une demande pour un soutien technique accru et personnalisé pour les bios en phase d'installation.

L'accompagnement de l'installation / de la transmission en agriculture biologique présente-t-il des spécificités? Si oui, lesquelles? Quels outils seraient les plus pertinents pour l'accompagner?

Faut-il prévoir de donner une priorité aux installations / aux transmissions en agriculture biologique (nationale/régionale) ? Si oui par quels moyens le feriez-vous ?

**Priorisation pour la reprise de terres bio, par voie réglementaire au niveau national. Eventuelle priorisation des bios sur des zones spécifiques (enjeu eau, diversité, zones péri-urbaines...) : politique locale avec le soutien des agences de l'eau, des collectivités locales...**

**Demande de majoration de la DJA à 45 ans pour les bios.**

Une expérience locale en cours de développement : passage par une pépinière d'entreprise. Le candidat à l'installation acquiert une expérience en conditions réelles.

### **Gestion du foncier**

**Y a-t-il un enjeu particulier d'accès au foncier pour les producteurs en agriculture biologique dans votre région ? Si oui, préciser.**

**Surtout en maraîchage on constate un nombre important d'installations de personnes extérieures au monde agricole → nécessité d'un accompagnement particulier (technique et économique).**

**Enjeu foncier au maintien des exploitations en bio. (cf. supra)**

**Des outils actuels de la politique des structures peuvent être mis en œuvre en faveur de l'agriculture biologique (prise en compte d'éléments relatifs à l'agriculture biologique dans les schémas directeurs des structures des départements, mise en place de baux environnementaux introduits dans la LOA de 2006, actions des SAFER). Sont-ils utilisés ? Si oui, comment ?**

**L'AB n'apparaît pas en tant que telle dans les schémas : SDDS, priorisation des attributions SAFER...**

Avez-vous identifié pour chacun d'eux des freins à leur utilisation ? Des évolutions pertinentes pour répondre aux besoins d'accès au foncier des producteurs bio ?

La représentativité de l'AB est insuffisante dans la situation actuelle pour que ces outils prennent réellement en compte les spécificités du bio.

### Accompagnement du développement de la production ( y compris appui technique)

Comment mieux accompagner les producteurs en conversion ou envisageant la conversion notamment vers des publics spécifiques (exemple : zone péri-urbaine) ?

Demande d'encadrement plus dense et rapproché, ce qui suppose l'allocation de moyens supplémentaires aux groupements du réseau...

Quel rôle du conseil agricole pour la conduite de la politique en faveur de la bio ?

Demande d'un conseil technico-économique prenant en compte les spécificités du bio, et détaché des structures de fournitures d'intrants.

Comment améliorer l'organisation et la cohérence des réseaux de conseil ?

Proposition de donner à la conférence annuelle un rôle plus directif que par le passé, associée à la mise en place d'une instance d'ampleur plus réduite mais se réunissant plus fréquemment.

Proposition par ailleurs d'encourager les projets co-animés associant les organisations bio et les organisations conventionnelles. Ce qui ferait progresser les reconnaissances mutuelles et faciliterait les transferts de techniques vers l'agriculture conventionnelle.

Quelles évolutions nécessaires pour les aides à l'animation bio (cohérence avec les autres dispositifs, critères d'attribution, modalités, introduction d'un critère de performance) ?

Définition d'un cadre pluriannuel associant les divers financeurs, définissant de façon complémentaire les rôles et actions des divers opérateurs.

Importance d'un suivi/contrôle opérationnel par les financeurs : par exemple, présentation des résultats en fin de période de projet devant un « jury » - financeurs, experts techniques non concernés, représentants des filières concernées...

### Promotion du mode de production biologique auprès des producteurs

Y-a-t-il des actions à mener pour amplifier les actions existantes de promotion du mode de production biologique, notamment auprès des producteurs en agriculture conventionnelle? Si oui lesquelles ?

**Associer les acteurs conventionnels avec rédaction d'articles thématiques dans la presse professionnelle, sensibilisation lors de salons professionnels...**

**Favoriser les échanges d'expériences et les visites de terrains, ainsi que les présentations des résultats économiques.**

**Assurer une stabilité à long terme des acteurs qui assurent la collecte des informations.**

Développer un discours cohérent et commun aux diverses instances du monde agricole sur la nécessité et l'intérêt de "produire autrement".



## AXE 2 - STRUCTURATION DES FILIERES (en termes économiques et sociaux)

Intitulé de l'action	Public cible	Montant des aides engagé (détailler par partenaires financiers et par année)	Principaux résultats (points positifs/négatifs)
Animation et organisation des filières : études, salons, ...	GRAB, GAB, Interbio,...	Agence de l'Eau : - 2008 : 4 200 - 2009 : 8 600 - 2011 : 31 800 - 2012 : 12 300	
Aides fonctionnement à divers organismes	GRAB, Interbio, ...	Région BN : - 2008 : 126 000 - 2009 : 65 000 - 2010 : 65 900 - 2011 : 72 000 - 2012 : 63 600	
Animation des filières	GRAB, Chambre, Interprofessions bio	MAAF : - 2008 : 87 000 - 2009 : 61 000 - 2010 : 72 500 - 2011 : 94 500 - 2012 : 50 000	

### Stratégie globale de structuration des filières

#### PREAMBULE

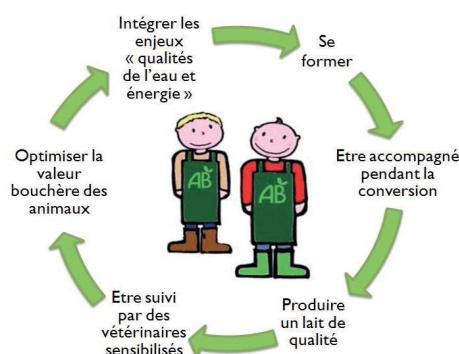
- aujourd'hui, croissance ralentie (effet crise économique ménages) et développement aussi autres circuits (ventes directes diverses et magasins spécialisés).
- stagnation importante de la pénétration du bio chez le consommateur (fréquence achats) depuis environ 3 ans et difficulté à recruter de nouveaux consommateurs (effet crise + concurrence produits locaux).
- atout de la bio : circuits de distribution diversifiés, longs (GMS) et courts (paniers, vente à la ferme...) qui permettent de structurer les filières avec des opérateurs de taille diverse (du producteur-transformateur à la filiale du groupe industriel).
- concentration du marché en volumes sur 3 familles de produits : épicerie, fruits et légumes (F&L) et produits laitiers ; mais produits d'entrée souvent œufs et pains.
- 1<sup>er</sup> frein achat : prix → important à prendre en compte dans la stratégie de structuration.
- besoin du consommateur : confiance en garantie apportée (contrôle des différentes étapes de la filière et des importations)
- opportunité pour la structuration des filières : marché de la RHD publique (restauration scolaire régionale + administrations publiques nationales).
- produits laitiers : marché national à l'équilibre → bien suivre consommation pour éviter surproduction.
- viande bovine : demande nationale se stabilise + arrivée de fins de conversions → débouchés à surveiller.
- circuit court : tendance montante de la demande consommateurs.

Quelle stratégie de structuration de filière vous semble pertinente (nationale/régionale/interrégionale) ? Quels seraient les outils à développer ?

- Une stratégie de filières est nécessaire au **niveau national avec concertation régionale** (vision globale des marchés) pour pérenniser les structurations régionales (cohérence de l’approvisionnement des marchés national et régional)  
→ **réflexion nationale associant les Régions et interprofessions régionales** avec une approche par filière (spécificités des productions régionales ; exemple : pas de vin et peu de fruits en Basse-Normandie).  
→ **priorisation** des actions éligibles aux aides publiques de structuration de filières en fonction des perspectives de débouchés, du potentiel de conversion et d’un objectif réduction des importations.
- sensibilisation et soutien des **industries agroalimentaires** pour favoriser l’émergence de gammes bio, ainsi que de l’**artisanat** et des **métiers de bouche** pour la vente et la mise en œuvre de produits bio.  
→ **Agence Bio en partenariat avec les régions** : élargissement de la communication et de l’appel à projets (co-instruction et co-financement).
- renforcement des **liens entre amont et aval** par des engagements réciproques  
→ **contractualisation pluriannuelle** et optimisation de la chaîne logistique pour assurer la valorisation économique des producteurs et la compétitivité des filières.

Existe-t-il dans votre région des initiatives exemplaires (individuelles/collectives) à partager au niveau national (animation, fonds dédiés, relations entre acteurs...) ?

- projet **Reine Mathilde (produits laitiers frais)** porté par l’Institut de l’Elevage et Stonyfield (marque *Les 2 Vaches*) qui pourrait être décliné pour la structuration d’une filière légumes circuits longs (GMS, restauration hôpitaux,...) qui aujourd’hui travaillent en majorité avec des produits importés



Projet partenarial associant entreprises laitières, réseau bio, chambres d’agriculture, centres techniques et de formation, acteurs publics régionaux concernés, interprofessions, banques, assurances, vétérinaires, Agence de l’Eau et Agence Bio.

- **Normandie Viande Bio** : en 1995, démarche partenariale entre la SELVI (abattoir régional), l’APCA, le GRAB BN, Auchan, pour organiser progressivement une filière bovine bio = création de Normandie Viande Bio (association d’éleveurs bio) en 1999. Crise d’écoulement des produits (2002/2004) = structures régionales regroupées au sein d’UNEBO, l’Union des Eleveurs Bio. Missions des structures régionales :

animation amont, planification des volumes. Missions d'UNEBO : regroupement de l'offre, mise en marché des viandes bio, en s'appuyant sur des partenaires abatteurs – transformateurs. 2005 : Normandie Viande Bio = OP non commerciale. 2006 : structuration filières ovines et vitellines. Depuis 2009, structuration des filières porcines et avicoles.

Quels besoins particuliers d'évolution sont identifiés concernant les dispositifs d'aides à la structuration des filières pour les actions collectives (fonds Avenir bio, fonds régionaux, crédits d'animation...) et pour les actions individuelles (aides à la création d'entreprise, aides à l'investissement...) ? Quelles synergies avec d'autres dispositifs de financement existants ou en construction (fonds d'investissement publics ou privés) ?

### Aides aux actions collectives

#### **Action publique nationale et régionale**

- dispositifs d'aides actuels et à venir (nouvelle programmation 2014-2020)  
→ **critères d'attribution** selon cohérence des besoins aval avec capacités de production
- aides aux **investissements productifs** d'entreprise  
→ **bonification** du taux d'intervention pour bio avec approvisionnement régional
  - **fonds Avenir Bio**  
→ **ouverture de l'éligibilité aux projets régionaux** structurants en lien avec le cadre stratégique national filières (cf. supra)
  - **contrôle efficacité** des projets soutenus par présentation des résultats (qualitatifs et financiers) à Etat et Région, par le bénéficiaire à la fin de la période du projet

*exemple sous forme d'ateliers lors de Séminaire ou des Assises de l'Agence Bio (NB : « jury » pouvant être complété par des observateurs-experts autres que ceux de la région concernée) ; peut permettre une déclinaison dans autres régions*

### Aides aux actions individuelles

#### **Action publique régionale**

- dispositifs d'aides actuels et à venir (nouvelle programmation 2014-2020)  
→ **critères d'attribution** selon cohérence des besoins aval avec capacités de production (type appel à projets)
  - investissement des producteurs et transformateurs  
→ **bonification** des aides pour le bio ou mise en place de prêts bonifiés pour le bio
- aides aux entreprises  
→ **crédit d'impôt** pour les transformateurs privilégiant les matières premières bio

Quels seraient les intervenants les plus pertinents pour accompagner la mise en place de ces dispositifs ? Pourquoi ?

→ **Régions** sur la base du cadre stratégique de filières défini conjointement avec l'Etat (cf supra) + constitution d'un fonds de cofinancement via une **contribution des professionnels** bio et non bio, type Contribution Volontaire Obligatoire

Sur quels aspects et comment pensez-vous qu'il faille veiller à la bonne coordination entre régions ?

- **cohérence** nationale et régionale + développement des « bonnes idées »  
→ plateforme d'échanges (Agence Bio et relais régionaux) + commissions interrégionales par filière + dimensionnement et répartition des outils de transformation selon besoins régionaux et suprarégionaux
- **concurrence** bassins de production  
→ bonification pour approvisionnement régional (quand possible)

### Contractualisation entre les opérateurs de la filière

Des spécificités ou des besoins particuliers en matière de contractualisation sont-ils identifiés pour le secteur de l'agriculture biologique ? Lesquels ? A quel(s) stade(s) de la filière ?

- besoin des producteurs = visibilité des **débouchés** pour mise en production + besoin des transformateurs = clarification de l'**approvisionnement** pour développer une gamme de produits  
→ contractualisation nécessaire entre acteurs de toutes les étapes de la filière  
à minima un engagement contractuel quant à la gamme de produits, les volumes respectifs, les prix et le calendrier
- **alimentation animale** française et régionale = insuffisance production  
→ contractualisation inter-filière (animale et végétale)
- implication et **concertation des producteurs et des acteurs des marchés** pour la stratégie de développement au-delà de la valorisation économique  
→ constitution d'Organisation de Producteurs filière (dédiée bio ou commission au sein des OP existantes)

### Circuits de distribution

Quels sont les leviers (nationaux/régionaux/interrégionaux) à mobiliser pour accompagner le développement de la bio dans les circuits de distribution ? Pour quels marchés ?

#### **Action publique nationale**

- **concurrence local / bio**, notamment pour la mise en avant produits en GMS  
→ communication de clarification entre bio et local
- **pédagogie** sur caractéristiques des produits bio  
→ inclure dans la formation des métiers concernés (bouchers, chefs de rayon, restaurateurs...) un module de connaissance des caractéristiques du produit bio.
- favoriser l'**identification de l'origine** France et/ou «territoriale» des produits bio  
→ règles d'étiquetage

### **Action publique nationale et régionale**

- **complémentarité des circuits** GMS, proximité (magasins spécialisés, vente à la ferme...), métiers de bouche, restauration collective, vente par internet..  
→ **soutiens publics ciblés sur tous les circuits**
- **logistique d'approvisionnement** des circuits de produits bio et locaux  
→ **soutien à l'organisation** logistique selon cohérence territoriale et rentabilité économique prévisionnelle
- **animation de la structuration** et du développement des filières  
→ **participation consultative des circuits** : GMS, magasins spécialisés, RHD...

### **Connaissance des filières et des marchés**

Avez-vous identifié des besoins spécifiques d'information dont vous ne disposez pas ?  
Lesquels ?

### **Niveau national avec relais régionaux**

- **observatoire des marchés bio par filière** regroupant les données selon les circuits, par type de produit (matières premières telles légumes frais ou lait - produits transformés tels légumes épluchés, salades ou produits laitiers frais, fromages), complété par le taux d'importation / approvisionnement français  
→ **Agence Bio**
- **observatoire des prix et marges** pour répartition équitable de la valeur ajoutée + frein au dumping  
→ **évolution de l'existant par volet bio**

Quelle contribution le niveau régional peut-il avoir pour l'évolution des systèmes d'information ?

- **contribution** des interprofessions pour remontées des données amont-aval des principales filières régionales
- observatoire régional bio : **diffusion** via site web des données nationales et régionales

### **Autres outils**

Faut-il mettre en place des outils spécifiques par filière ? / Par métier (transformation/distribution) ? Lesquels ?

- **observatoires régionaux bio** dans toutes les régions et organisés de la même manière via un cadre défini et mis en œuvre au niveau national en concertation avec les acteurs concernés (base des bonnes pratiques régionales existantes)
- mise en avant de l'**origine du produit bio** pour inciter indirectement les préparateurs à limiter les importations afin de répondre à une attente du consommateur pour le France/local (étiquetage)

## AXE 3 - DEVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION

Intitulé de l'action	Public cible	Montant des aides engagé (détailler par partenaires financiers et par année)	Principaux résultats (points positifs/négatifs)
Promotion de la consommation	Groupements de producteurs	Région : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2009 : 31 400</li> <li>▪ 2010 : 36 200</li> <li>▪ 2011 : 31 900</li> <li>▪ 2012 : 29 000</li> </ul> + Cofinancement FEADER (mesure 133)	3 organisations soutenues

### Stratégie globale de développement de la consommation

#### PREAMBULE

- le marché des produits biologiques s'est développé de façon importante depuis 2005 tiré par la GMS.
- aujourd'hui, croissance ralentie (effet crise économique ménages) et développement aussi autres circuits (ventes directes diverses et magasins spécialisés).
- stagnation importante de la pénétration du bio chez le consommateur (fréquence achats) depuis environ 3 ans et difficulté à recruter de nouveaux consommateurs (effet crise + concurrence produits locaux).
- concentration du marché en volumes sur 3 familles de produits : épicerie, fruits et légumes (F&L) et produits laitiers ; mais produits d'entrée souvent œufs et pains.
- 1<sup>er</sup> frein achat : prix → important à prendre en compte dans la stratégie.
- besoin du consommateur : confiance en garantie apportée (contrôle, notamment pour importations) + pédagogie agriculture biologique + origine.
- opportunité : marché de la RHD publique (restauration scolaire régionale + administrations publiques nationales).
- général consommation : évolution sociétale des modes d'achat (internet, drive...).
- produits laitiers : marché national à l'équilibre → bien suivre consommation pour éviter surproduction.
- viande bovine : demande nationale se stabilise + arrivée de fins de conversions → débouchés à surveiller.

Quelles actions publiques permettraient de soutenir le développement de la consommation de produits biologiques en phase avec le développement de la production (au niveau national/régional/interrégional) ? Pour quels marchés (local, national, export...) ?

aujourd'hui, importance à veiller que les marchés soit moteur du développement.

#### marché national et local

- renforcer ce qui fait la **force de la bio** :
  - une image forte auprès des consommateurs

- des circuits de distribution variés
- ➔ **amplifier la communication atouts de la bio**
- réduire l'écart de **prix** entre bio et conventionnel
- ➔ **PAC : mieux aider agriculteurs bio pour 'le service environnemental rendu'**
  - **crédibilité + confiance**
  - ➔ **maintenir un niveau de contrôle national significatif = transparence des filières biologiques + renforcer contrôle importations Europe et pays tiers + communiquer sur ces garanties**
  - expliquer différentiel **prix** de vente
  - ➔ **communication sur impacts-atouts de la bio (environnement, emploi, santé)**
- exemples :
  - **'la minute bio'** sur les médias TV, radio
  - intégrer **atouts nutritionnels produits bio** dans le programme national « Manger, Bouger »
- mettre en **cohérence** demande (particuliers, GMS, RHD) et de l'offre (volume, prix, périodicité, logistique)
- ➔ **amplifier action Observatoire National Agence Bio** avec volet observatoire des prix – marges ; avec relais régionaux

Comment encourager la consommation des produits issus de l'agriculture biologique dans le cadre des politiques sociales et éducatives, notamment dans les territoires défavorisés (Zones Urbaines Sensibles, Zones de Revitalisation rurale) ?

### **action publique nationale et locale (principalement conseils généraux)**

En complément des programmes nationaux de santé et alimentaire existants,

- préalable : **informer et sensibiliser les élus et agents territoriaux** des intérêts de la bio (biodiversité, eau, santé, emploi, économie)
  - **former** à la bio les acteurs du secteur social et éducatif (CAF, RAM, maisons de quartiers, entreprises d'insertion...)
  - encourager les **animations par partenariats** CAF et producteurs locaux en lien avec cours cuisine et visite d'exploitation ; jeux pédagogiques, etc
- exemple : **cours de cuisine** pour dépasser préjugés ; importance de l'expérience basée sur la relation humaine (du cuisinier au consommateur, du producteur au consommateur) ; aborder l'alimentation dans toutes ses dimensions (environnement, économie locale, santé) ; indiquer le coût repas
- **paniers solidaires** soutenus par la collectivité territoriale (commune et/ou conseil général) en lien avec un programme d'initiation à la préparation de repas à base de produits frais (exemple de Norbio)
- ➔ aide publique partielle sur analyse faisabilité économique
- soutenir la mise en place de **magasins à la ferme** pour vente en territoire rural
- ➔ aide publique partielle sur analyse faisabilité économique
- insertion + production biologique : aider la création de **jardins partagés encadrés** (exemple de Valence dans la Drôme)

## Restauration hors domicile

Comment améliorer et développer les actions mises en œuvre (nationalement/régionalement) pour développer la consommation des produits bio et, dans toute la mesure du possible, locaux dans la restauration collective publique (en distinguant si nécessaire différents types de restauration collective) ?

### Action publique nationale

- difficultés dans réponse à la **commande publique**  
→ **revoir code des marchés** et formulation appels d'offres
- créer et diffuser des **livres de recettes** : menus de saison, avec utilisation de la variété de produits végétaux, notamment céréales et légumineuses, en complémentarité de produits et dans une approche d'équilibre nutritionnel hebdomadaire  
→ **fonds Avenir Bio** avec utilisation de l'existant dans les régions (*exemple : Inter Bio Normandie*)
- mise en relation **producteurs locaux et acheteurs publics**  
→ **mise en œuvre et suivi d'un site web Agence Bio** avec intervention de relais régionaux

### Action publique nationale et régionale

- manque de connaissance du bio et d'expertise marchés publics des **agents de restauration scolaire**  
→ **former sur atouts produits bio et mise en œuvre (menus + prévisionnel de commande par planification / production)**, en associant également centres d'apprentissage et lycées hôteliers
- **prix** des produits biologiques et gestion globale des coûts : il est possible de linéariser sur l'année les éventuels surcoûts de matières premières biologiques par une approche globale du service de restauration  
→ **fonds Avenir Bio et régionaux, départementaux ou communaux : audit annuel restaurations collectives publiques avec préconisation par organisation** (menus, équilibre nutritionnel, produits frais plutôt que préparés, modes de cuisson, quantités servies, déchets...) + valorisation par communication médias grand public et professionnels afin d'inciter d'autres restaurations à s'engager dans une même démarche
- **soutien au traitement de produits frais bio cuisinés** = recrutement de personnel et investissements matériels équipement des cuisines (individuelles ou mutualisées)  
→ **ouverture aux dispositifs d'aide en vigueur et mis en œuvre de dispositifs d'aide spécifiques**
  - (in)formation des producteurs quant aux contraintes spécifiques à la livraison en RHD (normes sanitaires et d'hygiène, volumes et conditionnement, réponse à la commande publique...)  
→ **cofinancement public type chèque conseil** utilisable auprès d'organismes nationaux et régionaux agréés

L'ensemble des actions ci-dessus seraient à décliner pour les autres restaurations collectives publiques telles que celles des hôpitaux, pénitenciers....



Faut-il développer des actions (nationales/régionales/interrégionales) en faveur des autres secteurs de la restauration hors domicile ? Lesquelles ?

- **autres RHD** : restaurants gastronomiques, restaurations rapides, maisons de retraite, cliniques...  
→ **mise en place d'une fiscalité incitative** + remise d'un document des acteurs locaux d'appui technique

### Achats des ménages

→ il est important de mener des actions pour développer les achats via tous les circuits de distribution, chacun ayant leurs spécificités et leur public.

Quelles actions nouvelles (nationales/régionales/interrégionales) estimez-vous pertinentes pour encourager le développement de la consommation? Par filière? Dans quels circuits de distribution (grandes surfaces alimentaires, magasins spécialisés bio, vente directe du producteur, artisans-commerçants) ? Selon quelles modalités ?

### Action publique nationale et régionale

- **organisation producteurs** pour livraison volumes suffisants  
→ **aide publique à l'organisation logistique** selon cohérence territoriale + seuil de rentabilité
- **appui technique** aux producteurs  
→ **formation (normes sanitaires + hygiène, conditionnement...)** par dispositif type chèque conseil
- **évènementiels** : organisation de temps forts de mise en avant des produits et opérateurs filière par filière au sein des points de vente dans tous les circuits de distribution  
*exemples : La Fête des pains bio, la Fête du lait et des produits laitiers bio...*  
→ **cofinancement européen et national** aux actions de promotion tel que FEADER mesure 133 actuelle

### Circuits courts (commerces de bouche, paniers, à la ferme, marché de ville...) / apport fort de confiance aux consommateurs & magasins spécialisés bio

- **magasins de producteurs** (relation producteur / consommateurs, prix)  
→ **aides publiques à la création** selon cohérence territoriale + seuil rentabilité
- **partenariat réseau bio et maisons de quartier, chambres des métiers, organismes de tourisme**, voir CCI pour l'organisation d'animation dédiée  
*exemple : Jour du Bio = une caractéristique du bio + un produit + une recette de préparation + remise de livres de recettes (idem supra RHD)*  
→ **fonds Avenir Bio et cofinancement public**

## Grandes et moyennes surfaces commerciales (GMS) / principale source pour recrutement nouveaux consommateurs

- soutien à la mise en œuvre de **partenariats entre GMS, préparateurs-transformateurs**  
= construire développement harmonieux filière (pédagogie valeurs du bio), notamment en filière fruits & légumes frais pour définir système de présentation évitant emballage (problème de conservation et déchet)  
→ **fonds Avenir Bio**
- réduire progressivement écart **prix** entre bio et conventionnel  
→ **réorientation aides publiques** vers la production et la transformation bio (rémunérer le service rendu à la collectivité par agriculture bio)
  - augmenter la **lisibilité** des produits bio en rayons (marques d'entreprise et marques de distributeur)  
→ **Agence Bio : réalisation de kit national personnalisable** pour communication harmonisée
- appui à l'organisation du **Mois de la Bio** à l'image du Mois de la Qualité
- limiter offre prix promotionnel en GMS / pédagogie **juste prix** produit bio  
→ **observatoire des prix avec volet produits bio**

Y a-t-il de nouveaux partenariats à envisager ? Avec quels acteurs (chambre des métiers, CCI, grande distribution...) ? Pour quels types d'actions ?

- **CCI, Chambre des métiers, milieu médical, éditeurs de jeux pédagogiques** dans le cadre de leur programme annuel (organisation d'événementiels, de formations...)
- partenariat **GMS** pour l'organisation de Mois de la Bio et lisibilité produits bio (cf supra)
- partenariat Maisons **de quartier, chambres des métiers et organismes de tourisme** pour le Jour du Bio (cf supra)

## Actions de communication et d'information

Faut-il développer les actions de communication, au plan national/régional/interrégional :

- Au près du citoyen et du consommateur ? Sous quelles formes ?
- Au près d'autres publics (acheteurs de matières premières, de l'industrie agroalimentaire, de la distribution...) ? Sous quelles formes ?
- Une coordination des actions menées aux différents niveaux doit-elle être mise en place ? Laquelle ?

### Action publique nationale / grand public

- clarifier **bio/local/naturel/fermier/campagne**  
→ réalisation et diffusion par le ministère de **livrets gratuits** dans kiosques, gares, métro...

- renforcer l'action **Agence Bio** : relations presse, lobbying, campagne média, kit animations pédagogiques par public ciblé... en lien avec les organisations professionnelles (FNAB, Synabio) + prévoir une réponse harmonisée aux attaques média anti bio  
 → **dotation spécifique à l'Agence Bio**
- diffuser l'ensemble des **outils personnalisables aux Régions** pour l'accompagnement des actions de communication régionale
- communication médiatique sur les **effets des pesticides** sur la santé de l'homme, de la nature  
 → **réalisation et diffusion de spots par le ministère** avec achat d'espace média d'intérêt public sur les chaînes TV
- communication régulière d'information sur les **atouts bio**  
 → **diffusion spots et documentaires d'intérêt public** sur TV, radio et internet + **reprise en région des événementiels nationaux** tels que Printemps bio - Bio et local, c'est l'idéal - Fête du lait) / **renforcement de la couverture médiatique nationale**
- utilisation de la vague des **émissions TV de cuisine** pour y inclure un volet bio  
 → **incitation des chaînes publiques**

#### **Action publique nationale et régionale / autres publics**

- partenariat entre les **chambres consulaires** (agriculture, commerce, artisanat) et les réseaux bio pour la réalisation d'animations ciblées  
 → **mise en place d'appel à projets annuel avec cofinancement public**
- 'découverte de l'AB' pour enseignants, agents de restauration collective et prescripteurs (métiers de bouche)  
 → **réalisation de modules de formation thématiques+ réalisation de fiches techniques**
  - introduction d'un **module d'information** systématique dans tous programmes de formation **des agriculteurs, des industries agroalimentaires, des métiers de bouche, du commerce (dont chefs de rayons et responsable achats distribution) et de l'artisanat**
  - **coordination** communication nationale/régionale/locale  
 → **définition concertée d'un agenda** actions de communication, avec prise en compte des saisonnalités des productions des filières produits

Faut-il développer des actions d'information auprès des prescripteurs (nutritionnistes par exemple), des enseignants, des élèves ?

#### **Action publique nationale**

- introduire **module d'information 'découverte de l'AB'** pour les enseignants, agents de restauration collective et prescripteurs (nutritionnistes, métiers de bouche...)
- intégration dans les **programmes éducatifs** des notions de diététique et de bio pour les élèves de primaires, collèges, lycées en partenariat avec les maisons d'édition (manuels/livrets scolaires)

Comment intégrer l'agriculture biologique dans les programmes de l'éducation nationale, ou d'autres programmes ?

### **Action publique nationale et régionale**

- **programmes éducatifs**  
→ intégrer dans l'**emploi du temps** les notions de diététique et de bio pour les élèves de primaires, collèges, lycées + rédaction dans **manuels scolaires**  
*exemples thématiques : histoire de la paysannerie, révolution agricole après-guerre, évolution de l'alimentation, impact des pesticides, biodiversité...*
- **animations pédagogiques** de découverte à la cantine  
→ **soutien public / emploi du temps + frais organisation**
- associer **enseignement privé** / pédagogie et animations

## AXE 4 - RECHERCHE – DEVELOPPEMENT

Intitulé de l'action	Public cible	Partenaires impliqués	Montant des aides engagé (détailler par partenaires financiers et par année)	Principaux résultats (points positifs/négatifs)
Etudes expérimentation	Stations expérimentation		Région : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 26 400</li> <li>• 2009 : 33 200</li> <li>• 2010 : 54 500</li> <li>• 2011 : 39 800</li> <li>• 2012 : 64 800</li> </ul>	2 programmes sur légumes, 4 sur cidre
Animation réseau de fermes de démonstration AB, salons...	Producteurs	GRAB, Région, Agence eau	Agence de l'Eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 6 000</li> <li>• 2009 : 17 500</li> <li>• 2010 : 18 700</li> <li>• 2011 : 10 000</li> <li>• 2012 : 31 100</li> </ul>	Partiellement cofinancé par FEADER via mesure 111B
Sensibilisation à la protection des eaux par l'AB et vulgarisation technique bio	Producteurs	GRAB, GAB,	Agence de l'Eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 23 100</li> <li>• 2009 : 41 400</li> <li>• 2010 : 96 500</li> <li>• 2011 : 87 100</li> <li>• 2012 : 110 600</li> </ul>	Vise particulièrement les zones de captage et les zones vulnérables / problématique eau

### Recherche / R&D (en faisant apparaître pour chaque question ce qui concerne l'amont et ce qui concerne l'aval)

Dans votre région, les dispositifs de recherche et d'expérimentation mis en œuvre dans le domaine de l'agriculture biologique vous semblent-ils adaptés et suffisants ?

Par manque d'expertise ou de centres d'expérimentation s'intéressant au bio, ils sont insuffisants. Seule est couverte la filière cidricole, complétée par quelques expérimentations en légumes.

Quelles sont aujourd'hui les thématiques de recherche sur l'agriculture biologique pour lesquelles vous constatez des insuffisances ?

Besoins en grandes cultures (et notamment sélection variétale), en légumes, en défense des cultures, maîtrise des adventices...

Quels sont les axes prioritaires ou actions précises à développer ?

Cela concerne la recherche appliquée, notamment quant à l'évaluation des différents systèmes de production par filière de préférence, ainsi que la définition de références et résultats économiques.

La palette de thèmes techniques évoqués est large et concerne aussi bien la sélection variétale que l'agronomie, la lutte contre les adventices, la protection des cultures et les médecines alternatives en santé du bétail.

Quels partenariats sont à construire/ à développer, quels sont les acteurs à mobiliser ? Dans quels objectifs?

Les réseaux bio souhaitent être des partenaires à part entière du dispositif de recherche-expérimentation. Là aussi, l'AB ne dispose pas réellement d'une représentativité suffisante pour être implantée dans les instances appelées à définir les programmes. Les organisations conventionnelles doivent être partie prenante pour éviter le cloisonnement.

Il apparaît aussi un besoin de meilleure diffusion des actions existantes, notamment dans les autres régions, afin de mutualiser et mener des projets complémentaires.

Comment assurer la cohérence des programmes de recherche au niveau national / européen / mondial ?

La coordination au niveau national est primordial, en lien avec la collecte des données issues des projets européens, et l'organisation de leur diffusion auprès des filières → par exemple, avec mission de coordination à donner à l'ITAB.

Comment structurer la relation entre la recherche et le secteur agricole et agroalimentaire pour améliorer la connaissance réciproque des programmes de recherche et des besoins en recherche ? A quel échelon : national, régional....?

Par filière, il serait utile de constituer un comité de pilotage associant aval-amont-centre de recherches, pour définir les besoins en fonction des produits frais ou transformés attendus par le marché, ainsi que de faire connaître l'existant.

Recherche et production seules ne suffisent pas, et agroalimentaire (notamment dans l'innovation produits) seul non plus, car tout est lié ; particulièrement en AB, où des difficultés techniques supplémentaires peuvent apparaître en raison des cahiers des charges.

Comment encourager la R&D dans les entreprises au sein de la filière bio et au sein de la filière conventionnelle en matière de produits issus de l'agriculture biologique ?

Décloisonner les 2 modèles de production qui ont tendance à s'opposer → mise en place d'une ouverture systématique des projets conventionnels financés (option volet bio). Cela permettrait également de faciliter des transferts de méthodes alternatives issues du bio vers le conventionnel. De même, mettre en place une conditionnalité de soutien : diffusion des résultats (conventionnel et bio) vers l'ensemble des acteurs bio et conventionnels.

Demande de simplification et de durabilité des dispositifs de financement pour faciliter la mise en œuvre d'expérimentation sur le plan local.

Développement agricole / Appui technique (en faisant apparaître pour chaque question ce qui concerne l'amont et ce qui concerne l'aval)

Comment optimiser et organiser la cohérence des actions de développement et des acteurs du développement ?

Besoin de coordination accru, déjà évoqué pour le développement de la production. Définir un maître d'œuvre régional ? Programmation des actions sur le plan régional en prolongement des conférences ? Pilotage dans le cadre de pôles de conversion ?

Quels moyens mettre en œuvre pour développer et valoriser les actions bio dans les lieux assurant le développement, notamment dans les fermes expérimentales ou de démonstration ?

En veillant à une coordination nationale et inter-régionale, inscrire l'AB comme thème dans les plans de développement agricole. Ouvrir les diverses manifestations agricoles aux organismes de promotion et de développement de l'AB. Développer des programmes mixtes. Augmenter les moyens financiers consacrés à l'animation. Développer les réseaux de fermes d'expérimentation avec des moyens appropriés.

Comment encourager les transferts de connaissances entre bio et conventionnel ?

Ouvrir les diverses manifestations agricoles aux organismes de promotion et de développement de l'AB.

Comment optimiser et organiser la diffusion et la mutualisation des connaissances ?

Créer des plateformes d'échanges. L'amélioration de la coordination déjà évoquée permettrait une meilleure connaissance des différentes actions. Dans ce cadre, chaque acteur pourrait se faire le relais dans son propre réseau.

Comment améliorer l'organisation et la cohérence des réseaux de conseil technique ?

Créer au niveau régional une instance de programmation, assurant le pilotage et le suivi et réunissant les parties prenantes, techniques et financières.

Comment mieux accompagner les producteurs en conversion ou envisageant la conversion, notamment pour des projets ou des publics spécifiques (exemple : producteurs hors cadre familial, producteurs non issus du milieu agricole en zone péri-urbaine projet innovants...) ?

Formation appropriée, densification du dispositif d'appui technique.

Expérience locale de "pépinière" ou "couveuse" d'entreprises en maraîchage bio permettant aux candidats à l'installation de conforter leur maîtrise des techniques et de la conduite d'exploitation en conditions réelles.

## AXE 5 - FORMATION DES ACTEURS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Intitulé de l'action	Public cible	Partenaires impliqués	Montant des aides engagé (détailler par partenaires financiers et par année)	Principaux résultats (points positifs/négatifs)
Promotion de l'AB dans les centres de formation	Etudiants	Centres de formation	Agence de l'Eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 11 400</li> <li>• 2009 : 41 400</li> <li>• 2010 : 96 500</li> <li>• 2011 : 87 100</li> <li>• 2012 : 110 600</li> </ul>	
Formation bio des exploitants agr	Expl	GRAB VIVEA	VIVEA : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008 : 27 400</li> <li>• 2009 : 71 400</li> <li>• 2010 : 78 800</li> <li>• 2011 : 41 600</li> </ul> Cofinancement FEADER (111A)	128 personnes 304 personnes 383 personnes 228 personnes
Formation des candidats à l'installation	JA		Région : - 2012 : 31 900	1 organisme conventionné

Comment renforcer la présence de l'agriculture biologique dans l'ensemble des référentiels de diplôme agricole, y compris pour l'enseignement supérieur (ingénieur - vétérinaire) ?

La présence de l'AB en formation initiale est mal connue. Créer des UC spécifiques bio et obligatoires, permettant ainsi aux futurs agriculteurs, ingénieurs, vétérinaires... de faire un choix éclairé.

Comment améliorer la formation continue des enseignants ?

Au niveau national, organiser des temps de formation obligatoire (visio-conférences, internet...) par thématique de filière et associant des experts, quant aux différentes évolutions des connaissances, des pratiques et des filières (production à consommation).

Avec en relais régionaux, selon les filières concernées, des visites d'exploitation, d'entreprise de transformation, facilitant témoignages et échanges pratiques (1 fois par an par exemple lors de la Semaine ou du Mois Bio)

Faut-il mettre en place des formations spécifiques pour des profils ou des métiers particuliers (artisans des métiers de bouche) ? Lesquelles ?

Besoin de formation aux spécificités du bio (incluant la saisonnalité), pour les artisans des métiers de bouche, la distribution.

Développer des partenariats entre lycées agricoles et centres de formation (production), lycées hôteliers et centres de formation du secteur distribution. Intégrer ce type de formation dans les cursus des formations autres qu'agricoles.



## AXE 6 - ADAPTATION DE LA REGLEMENTATION

### Concernant la réglementation générale

Quels sont les sujets précis de réglementation pour lesquels vous estimez que les spécificités de l'agriculture biologique ne sont pas encore suffisamment prises en compte ? Quelles solutions seraient pertinentes ?

- le **code des marchés**, notamment pour l'approvisionnement de produits bio, tenant compte de la saisonnalité, de l'importation de produits bio standard à avec distorsion de prix, voire de moindre exigence qualité (contrôle)  
→ évolution de la réglementation européenne et nationale pour ouverture à un pourcentage minimum de produits bio de proximité dans l'élaboration de menus de saison avec périodicité minimum.
- Rétrocession de terres par la SAFER : prioriser en cas de reprise le transfert de terres bio à des candidats bio.

### Concernant la réglementation bio

Les outils d'accompagnement actuels (guide de lecture, guide des produits phytosanitaires, base de données semences...) sont-ils suffisants ? Des évolutions de ces outils seraient-elles utiles ? Si oui, lesquelles ?

- **commande publique** restauration collective  
→ réalisation et diffusion d'un vademecum pour la rédaction des marchés afin de permettre l'approvisionnement en produits bio et si possible locaux (exemple : allotissement et critères)  
→ réalisation et diffusion de fiches(s) technique(s) par filière pour la réponse des producteurs et transformateurs aux marchés publics de restauration collective

Dans quelles filières, actuellement non-couvertes par la réglementation communautaire ou nationale serait-il nécessaire de développer des règles sur la production biologique ?

- filières **non alimentaires** (produits cosmétiques, textiles, produits d'entretien, produits de jardinage...) pour confiance consommateurs  
→ veiller à protéger le terme « bio » par cahier des charges pertinent et harmonisé avec les principes de l'alimentaire + contrôle d'utilisation du terme dans des noms de marques commerciales

Y a-t-il des cas précis où la réglementation constitue un frein ou un avantage pour le développement de l'agriculture biologique ? Lesquels ?

- Imposer un pourcentage de produits bio dans les volumes commandés pour l'élaboration des menus.